

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le mardi 25 mai 2021, à 17 h 30, à huis-clos à la salle communautaire située au 3, 9<sup>E</sup> Avenue, Daveluyville (dans les régions situées en zone orange ou rouge, la présence du public est interdite aux séances du conseil).

*Comme la séance se fait à huis clos, la retranscription intégrale des délibérations est faite dans le procès-verbal.*

SONT PRÉSENTS : M. Ghyslain Noël, maire  
M. Raynald Jean, conseiller no. 1  
M. Denis Bergeron, conseiller no. 2  
M. Réal Savoie, conseiller no. 3  
M. Roland Ayotte, conseiller no. 5  
Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

EST ABSENT : M. Alain Raymond, conseiller no. 4

La directrice générale par intérim et greffière, Mme Pauline Vrain, assiste également à la séance.

Ouverture de l'assemblée Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

**2021-05-74.** Adoption de l'ordre du jour **CONSIDÉRANT QU'**un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Daveluyville conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Raynald Jean**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Modification de la résolution 2021-05-67. pour nommer Mme Pauline Vrain à titre de directrice générale par intérim et trésorière adjointe
- 3- Période de questions

**2021-05-75.** Modification de la résolution 2021-05-67. pour nommer Mme Pauline Vrain à titre de directrice générale par intérim et trésorière adjointe

**CONSIDÉRANT** la résolution 2021-05-75. qui nommait Mme Pauline Vrain à agir à titre de directrice générale par intérim, en plus de son titre de greffière et ce, jusqu'au retour de Mme Tammy Voyer;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'ajouter la fonction de trésorière adjointe;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **DE** modifier la résolution 2021-05-75. pour nommer Mme Pauline Vrain à titre de directrice générale par intérim et trésorière adjointe, en plus de ses fonctions habituelles, et ce, jusqu'au retour de Mme Tammy Voyer;
- 2- **D'**autoriser Mme Pauline Vrain, ainsi nommé, à signer pour et au nom

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

de la Ville de Daveluyville, tous les documents nécessaires;

- 3- D'autoriser Mme Pauline Vrain a être représentante de la Ville à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Desjardins des Bois-Francs, ainsi qu'à l'égard de toute transaction qu'elle effectue ou effectuera avec cette dernière.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée par les membres du conseil et aucune question n'a été reçue par écrit par les citoyens, tel que prescrit dans l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

**2021-05-76.**

Fin de la séance  
et levée de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de Roland Ayotte, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 34.

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Pauline Vrain, greffière

Version non officielle